



Journée d'information sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments

« De l'obligation de moyens à l'évaluation des résultats »

Vendredi 3 février 2012 à Avignon (Vaucluse)

A l'occasion de l'entrée en vigueur progressive de la réglementation thermique 2012, le CAUE de Vaucluse organise une journée d'information sur les différents aspects de cette réglementation, ainsi que sur différentes approches concernant les méthodes de calcul et d'évaluation des performances de bâtiments existants.

Pour une information et des échanges enrichissants, les participants invités sont de profils variés : élus locaux, agents territoriaux, professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Programme provisoire de la journée

Matin

- **René GUERIN (CAUE de Vaucluse)** : Introduction à la RT 2012 : historique des politiques d'économie d'énergie, différents labels et réglementations.
- **Marc CHEMOUNI (Responsable « Construction durable », DDT de Vaucluse)** : Présentation des trois exigences de résultat de la RT 2012 et méthodes de calcul : CEPmax, Bbiomax, Ticeréf ; les attestations d'étude de faisabilité et de prise en compte de la RT 2012 dans le cadre du permis de construire.
- **David CORGIER (Directeur de CMDL – Manaslu)** : Nouvelle approche méthodologique de mesure de la performance énergétique réelle des bâtiments.

Déjeuner-buffet

Après-midi

- **Armand DUTREIX (Directeur d'Athermia)** : Les choix conceptuels pertinents, pour garantir un niveau de performance énergétique et de confort des bâtiments dépassant l'exigence réglementaire.
- **Arnaud DUTHEIL (Directeur du CAUE de Haute-Savoie) et/ou David CORGIER (Directeur de CMDL – Manaslu)** : Les bureaux du CAUE de Haute-Savoie à Annecy après deux ans d'utilisation et de suivi des résultats : bilan de la performance énergétique et environnementale, témoignage de l'utilisateur sur le niveau de confort ressenti et le comportement à adopter pour optimiser la performance.